

# DÉODATIENS

#65

JUILLET  
AGÛT  
2023

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

[www.saint-die.eu](http://www.saint-die.eu)

DOSSIER

## LA SÉCURITÉ OPTIMISÉE

Disposant d'une police municipale forte, la Ville coopère avec de nombreux partenaires pour assurer la tranquillité publique.





# EMBLEMA

— Store —

Bijoutier - Horloger



montres  
**PATROUILLE DE FRANCE**

**EC70-668900**  
**249€**

Boitier acier  
Dateur  
Chrono  
Bracelet cuir  
Etanche 10ATM



27 rue Thiers - Saint-Dié-des-Vosges

www.EMBLEMA.store

## ÉDITO

## CHÈRES DÉODATIENNES, CHERS DÉODATIENS,

**V**oilà un an que le conseil municipal m'a confié le mandat de maire. Depuis, je n'ai cessé de travailler avec détermination dans le respect de mes engagements.

La proximité tout d'abord. Je me suis efforcé à nouer le dialogue avec les Déodatiens en allant à leur rencontre, que ce soit lors des permanences d'élus à la mairie ou à l'occasion des réunions publiques de quartier mises en place depuis septembre

2022. Depuis quelques semaines, je prends plaisir à rencontrer les habitants au marché. A chaque fois, les retours sont positifs et m'engagent à poursuivre dans cette démarche.

Rendre une ville propre aux Déodatiens. C'est également un combat que je mène depuis le début du mandat. Il y a encore beaucoup à faire mais les efforts paient. Le nettoyage de printemps qui s'est déroulé au mois de mai a connu un véritable succès : plus de 1500 participants...

6430 kg de déchets ramassés... du jamais vu !

L'augmentation des coûts de l'énergie nous a contraint à réduire les horaires d'extinction de l'éclairage public pendant de nombreux mois. De cette manière, nous avons pu maîtriser notre dépense énergétique et ne pas engendrer de dérive budgétaire. Depuis le 15 juin, l'éclairage est de nouveau opérationnel jusqu'à une heure du matin au centre-ville... de quoi profiter pleinement des animations



proposées pendant la saison estivale à Saint-Dié-des-Vosges le jour et la nuit !

Je vous souhaite un bel été.

Votre dévoué maire,  
**BRUNO TOUSSAINT**

**Agenda détachable  
en pages centrales !**



## SOMMAIRE #65

JUILLET  
AOÛT  
2023

4-5

## SUR LE VIF

Retour en images sur le mois

6-11

## TOUTE L'ACTU

« Mon parti, c'est Saint-Dié »  
Kellermann s'est confié  
Conseil des sages

12-15

## DOSSIER

Une sécurité commune

16

## TRIBUNES

18-21

## ÉVÈNEMENT

L'Été en Grand, c'est maintenant  
Nos sept merveilles  
FIG : le Chili en quatre points

23

## PORTRAIT

Notre portrait-découverte du mois :  
Lucie Maurice

**DÉODATIENS**

LE MAGAZINE DES HABITANTS  
DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Directeur de publication : Bruno Toussaint

Réalisation : service Communication - Impression : L'Ormont Imprimeur - Saint-Dié-des-Vosges

Charte graphique : Ligne à Suivre - Diffusion : Médiapost - Régie publicitaire : Estelle Hameau, tél. 06 22 51 69 51

www.saint-die.eu - facebook.com/ville.saintdiedesvosges

Le Trois Minutes

### 1 Signature du contrat «Urgences titres, mairie engagée»

Afin de réduire le délai moyen pour obtenir une nouvelle carte nationale d'identité ou un nouveau passeport (77 jours), Saint-Dié-des-Vosges est l'une des quatre communes des Vosges qui adhèrent à ce contrat mis en place par l'État, les engageant à augmenter de 20 % le nombre de demandes recueillies.



### 2 La nature débarrassée de plus 6 tonnes !

1.537 personnes, élus et simples citoyens, ont participé au grand nettoyage des immondices abandonnés en ville et dans les forêts. Les bénévoles, tous munis de gants, pinces et sacs poubelle fournis, ont contribué à un résultat qui en valait son poids puisque ce sont 6 430 tonnes de déchets qui ont été ramassées !



### 3 Le joyeux délire des Cyclo'folies

La première édition des Cyclo'folies déodatennes, organisée par le Comité des fêtes avec le soutien de la Ville, a rassemblé plus de 300 participants. Cette manifestation autour du vélo développée au centre-ville de façon ludique, festive et rigolote a attiré un public ravi d'assister au défilé de drôles d'engins roulants à la force des mollets.



### 4 Un jumelage qui vaut de l'or

La célébration anniversaire des 50 ans du jumelage entre Saint-Dié-des-Vosges et Friedrichshafen a donné lieu à de nombreuses animations au sein du village franco-allemand. Un défilé de la délégation allemande, ouvert par une fanfare et clos par une cérémonie de lever de couleurs, une exposition dans le hall de la mairie, et la gastronomie des deux pays ont été de la fête.

## Un jardin dans ma ville

Avec plus d'une centaine d'exposants, un riche programme d'animations et de très belles compositions florales ou autres, dont les sept sculptures en métal réalisées par Thierry Simonin, agent des services techniques de la Ville, l'édition 2023 d'un Jardin dans ma ville avait tout d'une grande. Sous un soleil un tantinet timide mais au rendez-vous, le public ne s'y est pas trompé, ce fut (encore) un succès !





«Je veux rassembler les Déodatien(ne)s autour d'un projet collectif»

# «MON PARTI, C'EST SAINT-DIÉ»

**Aux commandes de la Ville depuis un an, le maire Bruno Toussaint se plie à un exercice incontournable : le bilan/projection. Sans langue de bois.**

**Dès votre élection, vous avez pris un certain nombre d'engagements et procédé à plusieurs annonces importantes. Peut-on faire le point un an plus tard ?**

«Effectivement, des projets ont été annoncés dès juillet 2022. J'avais présenté trois axes de travail prioritaires : la propreté, la proximité et les finances. Pour la propreté, les effets ont été visibles dès l'été dernier : la ville est régulièrement dés herbée, deux

aspirateurs Glutton ont été achetés, le grand nettoyage de printemps d'avril-mai dernier a été suivi par près de 1500 Déodatien(ne)s, une campagne de sensibilisation aux déjections canines s'est affichée partout dans la cité durant le mois de juin. En septembre, nous mènerons une campagne relative aux mégots de cigarettes. Le volet Proximité est lui aussi conséquent puisque j'ai rapidement mis en place des temps de rencontre

entre élus et habitants les samedis matin, sur rendez-vous, et des réunions bimestrielles dans les quartiers. Plus récemment, j'ai souhaité rencontrer les habitants lors de temps informels le quatrième vendredi du mois sur le marché. Le fait d'être proche et impliqué, qui se traduit aussi par des sorties journalières sur le terrain, est enrichissant pour moi

 LA SUITE PAGE SUIVANTE

## ↳ SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

et important pour les habitants. Il permet aussi souvent de désamorcer des situations qui pourraient s'avérer compliquées sans cette écoute permanente. Cette proximité, je la souhaite bien sûr avec les Déodatien, mais aussi avec les agents de la Ville, que je rencontre au quotidien dans les services. J'ai également décidé de recevoir personnellement chaque agent, dès lors qu'il est amené à rester plus de six mois au sein de la collectivité, comme je reçois les syndicats et les deux groupes d'opposition une fois par semestre.

### Contexte contraint

Pour les finances, nous assurons toujours une gestion rigoureuse malgré un contexte contraint, et continuons à désendetter à hauteur d'un million d'euros par an. Certaines décisions ont été difficiles à prendre, notamment celle relative à l'extinction de l'éclairage la nuit, mais elles nous ont permis de ne pas augmenter les impôts et de ne pas baisser les subventions aux associations. D'ailleurs, ces subventions seront désormais attribuées en fonction de l'implication de l'association dans la vie de la cité. Un autre levier que j'ai décidé d'actionner pour diminuer les dépenses de fonctionnement concerne les heures supplémentaires des agents municipaux. Une organisation mieux anticipée devra permettre de les limiter considérablement et donc de maintenir notre niveau d'investissement.»

### La sécurité était aussi un axe fort...

«Oui et, durant cette année, nous avons maintenu les effectifs de la police municipale, renforcé la sécurité des élèves aux abords du lycée Jules-Ferry,

augmenté le nombre de caméras de vidéoprotection, imposé aux propriétaires de tenir les chiens en laisse, interdit la pratique de la chasse dans deux massifs forestiers le dimanche. Plus récemment, nous avons pris des mesures radicales pour assurer la sécurité des Déodatien en marge des mariages, avec la possibilité de reporter la cérémonie au lundi à 8 h en cas de manquement aux obligations du Code de la route. Surtout, par un courrier daté du 17 mai 2023, le ministre Gérald Darmanin nous a confirmé l'ouverture d'un appel à candidatures pour une remise en service de la BAC de la Police nationale à compter du 1<sup>er</sup> juillet.»

### Vous aviez également pris de nombreux engagements, notamment en matière de voirie. Où en est-on ?

«Beaucoup d'annonces ont été faites dès le mois de juillet et ces projets ont abouti ou sont en passe de l'être. Je parle bien sûr de la rue d'Artillerie, la rue de la Meurthe et la deuxième partie de la rue de la Gare. Nous avons aussi refait le chemin d'accès à la roche Saint-Martin, la réfection des rues de la Bure et de la Crénée, des quais... Rue de la Ménantille, les travaux devraient commencer au quatrième trimestre. Je m'étais engagé à créer un Conseil des Sages : il a été installé en février et fonctionne très bien grâce à des membres impliqués. Nous nous sommes mobilisés au côté de l'État afin d'accélérer la prise de rendez-vous pour les demandes de titres d'identité.»

### Au fil des mois, vous avez fait part de votre soutien à plusieurs projets privés, dont certains sont particulièrement attendus des Déodatien, qui ne voient pourtant rien venir...

«Les projets de cinéma, de maisons de santé, de camping, de centre équestre, d'hôtel, de reprise de la Banque de France sont toujours dans les tuyaux et je continue de me battre pour eux, parce qu'ils sont importants pour la Ville et les habitants, comme le sont les projets menés sur notre territoire par l'Agglomération à travers la création de La Boussole et du Pôle d'Echange Multimodal, dont je me félicite. Les Déodatien ne voient rien venir parce que le temps administratif est beaucoup plus long que le temps quotidien, et des projets peuvent mettre deux ans avant d'aboutir, ce qui ne veut pas dire qu'il ne se passe rien pendant ces deux ans. Je vous garantis qu'ils sont sur le feu et que ce ne sont pas des effets d'annonce !»

### Quels sont les projets de la municipalité jusqu'à la fin de ce mandat, en 2026 ?

«Il reste encore beaucoup à faire, nous n'allons pas nous ennuyer ! Nous allons continuer à travailler sur nos trois axes prioritaires, bien sûr, poursuivre aussi la végétalisation des cours d'école et la réfection de la voirie, commencer la rénovation d'équipements sportifs, renforcer la participation citoyenne.

Nous avons créé un groupe de réflexion avec notamment les professionnels de la route pour travailler sur les zones 30, avec les usagers pour les pistes cyclables. Ce sont des personnes qui ne partagent pas forcément nos idées et nos convictions et c'est là où l'échange est intéressant puisque nous avançons ensemble dans l'intérêt des Déodatien.»

### L'intérêt des Déodatien, cela semble être un leitmotiv pour vous...

«Je veux rassembler les Déodatien autour d'un projet collectif visant à redynamiser la ville, renforcer son attractivité, booster son activité commerciale. Je me consacre à 100 % pour ma ville et, à quatre jours de repos près cette année, ma présence est quotidienne. C'est un choix personnel et familial, comme j'ai fait le choix de me consacrer à mon mandat municipal en refusant de me présenter à toute autre élection. Dans des villes moyennes comme Saint-Dié-des-Vosges, il faut enlever l'étiquette politique que l'on a sur le cœur. Le fait d'être libre politiquement me permet de travailler avec tout le monde, sans clivage, sans pression d'un parti ou d'un autre. Mon seul parti, c'est Saint-Dié.» ●



La réfection de la rue du 12<sup>e</sup> Régiment-d'Artillerie est «LE» gros chantier 2023



Nouveau parking pour la maison de quartier du Villé

## DES HABITANTS ÉCOUTÉS

Créées pour écouter les habitants, les réunions de quartiers portent leurs fruits ! Preuve en est pour la première d'entre elles qui concernait les habitants de La Pêcherie – Le Villé – Marzelay le 22 septembre dernier. Moins de six mois plus tard, conformément aux demandes, quelques travaux ont été effectués. Par exemple, le parking de la maison de quartier du Villé a été remis en état (décaissage, drainage, nivellement, pose d'une couche de surface, etc.) et agrandi. De même, plusieurs curages et fauchages ont été réalisés sur le secteur, les déchets ont été ramassés et le bâtiment de la maison du Villé a connu quelques petites rénovations (réfection de volets et changement de néons). L'ensemble, nécessitant des centaines d'heures de travail, a été réalisé par les services municipaux. ●

## LE MAIRE AU MARCHÉ

Le maire de Saint-Dié-des-Vosges, Bruno Toussaint, sera présent sur le marché le 28 juillet et le 25 août, de 9 h 30 à 11 h 30. Il se tiendra à votre disposition pour échanger ou écouter vos éventuelles doléances. ●



Les doléances des habitants du secteur Kellermann ont été entendues

# KELLERMANN S'EST GONFIÉ

**Le 25 mai, les habitants du quartier Kellermann ont échangé avec le maire lors d'une nouvelle réunion «proximité».**

Dès son élection, Bruno Toussaint souhaitait aller à la rencontre des habitants. Depuis septembre, la promesse est tenue. Jeudi 25 mai à la maison Kafé, le premier édile a participé à sa cinquième réunion municipale de quartier. Pendant près de deux heures, il a entendu, en compagnie d'élus, les doléances des habitants de Kellermann et alentours.

Parmi les thématiques évoquées, l'insécurité et le trafic de drogues figuraient en tête de liste. «*Ce n'est pas que dans Kellermann, c'est partout parce que le fléau est national*», a de suite répondu le maire. Avant de préciser que les arrestations sur le sujet, comme l'augmentation des effectifs policiers, ne font pas défaut. D'insécurité à sécurité routière il n'y a qu'un pas. Le problème de vitesse excessive que les ralentisseurs ne freineraient pas parce que les contrevenants «*s'en serviraient comme tremplin*» selon Bruno Toussaint, a été abordé. Tout comme les soucis de positionnement de passage piéton rue du 12<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie (avant travaux) ou de certains moloks entravant la visibilité rue Robert-Barlier.

Ou encore, l'omniprésence de trottinettes électriques, le besoin de retracer une place handicapée effacée et la création de pistes cyclables. Niveau salubrité, si les problématiques des déjections canines et des rats ont été entendues et seront solutionnées, une proposition d'effectuer une journée de nettoyage hebdomadaire a été émise par le premier édile. Qui, en outre, a également reçu des félicitations pour le travail déjà effectué. ●



**Prochaine réunion publique : le jeudi 28 septembre à 19 h, maison de quartier de Foucharupt.**

# CONSEIL DES SAGES

Trois mois après sa création, le Conseil des Sages a trouvé son mode de fonctionnement. Ses membres, âgés de 70 ans et plus, sont tous profondément investis. Ils se réunissent mensuellement, sans concurrencer les institutions officielles. Trois commissions travaillent en parallèle : Environnement, Santé et Attractivité de la ville. Chacun peut exprimer ses observations et ses sugges-

tions. Des sujets pertinents sont étudiés et font l'objet de rapports transmis en mairie. De nombreux projets éclosent des discussions, pour améliorer les conditions de vie, dans notre cité, des personnes âgées mais aussi de toutes les générations. Ces projets doivent être évalués en fonction des mesures déjà planifiées par le conseil municipal et des possibilités budgétaires. Un seul regret : trop peu



Martine Gougenheim, rapporteur principal du Conseil des Sages

de femmes siègent au sein de ce conseil... ●

## Article de la commission Attractivité

### QU'EST-CE QUE L'ATTRACTIVITÉ D'UNE VILLE ?

La commission « Attractivité » a du pain sur la planche : définir ce qu'est l'attractivité d'une ville et ce pour quoi elle doit ou devrait être attractive ; pour les uns, une ville qui plaît à ses habitants, pour les autres, le besoin d'attirer ou de garder des forces vives. Dans un premier temps, la commission s'intéressera à la bienveillance et à la sûreté des seniors qu'une ville, pas seulement l'administration communale, doit fournir. La commission a créé des « ateliers » sur des points concrets (aide à l'informatique, réunions décentralisées dans les quartiers, espaces verts, etc). Trois constats ont été pointés. Alors que Saint-Dié est démographiquement vieillissante, nous ne savons pas exactement, statistiquement, ce que représentent les seniors dans la cité. Troisième âge valide ? Quatrième âge ? En famille ? En « institution » ? Personnes isolées ? Niveau de vie ? Etc. Plusieurs discussions relèvent de la commission Santé, bien-être ou soins. Les dispositifs nécessaires sont-ils suffisants ? Faisons-nous les bonnes prévisions ? On dit qu'il faudrait ceci ou cela pour faciliter le quotidien des aînés : on se rend compte que cela existe, d'initiatives personnelles, associatives, caritatives, communautaires, mutualistes, administratives, publiques ou privées, mais que cela se sait mal ou est peu sollicité. ●

## Article de la commission Environnement L'EAU DE PLUIE, UNE RESSOURCE RARE !

L'alternance de canicules et de fortes précipitations a un impact sur l'environnement, à Saint-Dié-des-Vosges aussi. En effet, l'imperméabilisation des sols (goudronnage, dallage, bétonnage) bloque la pénétration de l'eau dans le sous-sol et favorise l'envoi de l'eau de pluie dans la Meurthe, au détriment de la nappe phréatique.

Une perméabilisation des sols limiterait aussi les fortes chaleurs estivales. C'est ce qui est déjà réalisé dans deux cours d'écoles primaires de notre cité. De même, la végétalisation partielle du parking du pôle multimodal permet à l'eau de pluie de nourrir les arbres plantés. Suivons ces exemples car il n'existe plus beaucoup d'espaces verts non forestiers, en particulier à proximité du centre-ville.

Il serait donc souhaitable de rendre perméables les prochains parkings privés ouverts au public à Saint-Dié-des-Vosges. Plusieurs revêtements spéciaux (pavés, dalles alvéolaires, ...) existent pour supporter le poids des véhicules. De la même façon, on pourrait envisager de végétaliser partiellement les accès aux garages des futures maisons individuelles. ●

## Article de la commission Santé NON À L'ISOLEMENT ET À LA SOLITUDE DES PERSONNES ÂGÉES !

Les Sages de la commission Santé et Bien-être souhaitent lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées. Une réalité qui s'est amplifiée depuis la canicule de 2003 alors qu'il est reconnu que cet isolement est un facteur majeur d'accélération des pertes d'autonomie et de risque de maltraitance, et qu'il y a convergence entre rupture sociale et inégalité sociale. Les membres de la commission Santé et

Bien-être, qui élèvent cette préoccupation au rang de priorité, comptent s'inscrire dans la démarche Monalisa engagée depuis 2014 par des acteurs de la société civile, les associations, les collectivités, les caisses de retraite... Monalisa, comme Mobilisation Nationale de Lutte contre l'isolement et la Solitude des Agés. Il s'agit d'une démarche exemplaire et collaborative d'intérêt général visant la solidarité des citoyens avec les

personnes âgées. Son leitmotiv : la mobilisation de tous pour chacun. Avec Monalisa, le Conseil des Sages souhaite mettre en place des actions multidirectionnelles pour que, en Ehpad ou non, les personnes âgées n'aient plus ce sentiment d'être une charge pour la société et de ne pouvoir compter sur personne... Et c'est ensemble que nous pouvons agir ! ●



La lutte contre les déjections canines s'incrit dans la volonté de rendre la ville propre et agréable

# OFFENSIVE CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

La Ville passe à l'attaque et a organisé, dès le mois de juin, une campagne sensibilisant les propriétaires de chiens aux risques financiers encourus en cas de non-ramassage des déjections de leur animal.

**100 À 150**  
DÉJECTIONS RAMASSÉES  
CHAQUE JOUR PAR LES AGENTS

Les déjections canines abandonnées sur les trottoirs et, plus généralement, dans les espaces publics représentent un tel fléau que pas mal de Déodatien, lassés de subir cette saleté, en arrivent à dénoncer en mairie des propriétaires de chien qui seraient peu scrupuleux. « C'est une catastrophe ! Les agents municipaux ramassent entre 100 et 150 déjections canines chaque jour », lâche Bruno Toussaint, très remonté contre ces incivilités parfaitement infectes. « Ce n'est jamais agréable de se promener au milieu des crottes de chien, et cela donne une mauvaise image de la ville aux personnes extérieures, notam-

ment les touristes. J'adore les animaux, mais quand on a un chien et qu'on le sort, on le tient en laisse. On se doit d'avoir quelques sacs sur soi pour ramasser les possibles déjections. »

« LES BONNES PRATIQUES DOIVENT SIMPLEMENT DEVENIR UNE NORMALITÉ »

JEAN-FRANÇOIS BRUELLE, ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX SOLIDARITÉS, AUX QUARTIERS SAINT-ROCH, L'ORME ET KELLERMANN ET AU MONDE ANIMAL

D'autant que des sacs sont accessibles gratuitement et librement grâce à une cinquantaine de distributeurs installés dans les rues. Il est également possible d'en demander à l'accueil de l'hôtel de ville et dans les centres sociaux. Cette gratuité pour les citoyens représente un coût de 50 000 € annuels pour la Ville, a précisé le maire, Bruno Toussaint, accompagné de l'adjoint Jean-François Bruelle et de la conseillère municipale déléguée Myriam Paquet lors d'un point presse tenu au centre-ville lors duquel il a réaffirmé sa volonté d'obtenir une ville propre. Et par conséquent, de déclarer la guerre à toutes les salissures. ●

# «LE CHALLENGE DE L'ÉTÉ»

Une campagne contre les déjections canines a été officiellement lancée début juin. A l'appui, quelque deux cents affiches placées bien en vue en ville, dans les quartiers et sur les distributeurs de sacs, mettent en garde les propriétaires de chiens.

« AVOIR UNE VILLE PROPRE, C'ÉTAIT UNE PROMESSE FAITE LORS DE MON ÉLECTION ! »

**BRUNO TOUSSAINT,**  
MAIRE

Le ton demeure humoristique, mais le message se veut ferme, avec un rappel de l'amende encourue. Comme l'a précisé Bruno Toussaint, « on a utilisé les mêmes personnages que pour grand nettoyage de printemps. Car cela s'inscrit



Chaque propriétaire de chiens a un rôle à jouer...

dans le même objectif, celui d'une ville propre. Et c'est pour le bien-être de tous, en particulier les jeunes enfants sortis en poussette, et les personnes à mobilité réduite...» Attention, il ne sera délivré aucun avertissement, et la municipalité n'acceptera aucune excuse. Dès à présent, en cas de déjections canines non ramassées (en « flagrant délit » ou via les caméras de vidéoprotection), les propriétaires des

chiens concernés seront systématiquement verbalisés par une amende de 68 €. Il ne s'agit pas d'un moyen pour la Ville de récupérer de l'argent. « J'ai demandé aux deux polices de ne pas faire de cadeau. Car il faut que les comportements changent. Mais le but n'est pas de faire du chiffre. Ce n'est pas du tout une question d'argent, mais de propreté. Je préférerais qu'il y ait zéro amende... et zéro crotte. » ●

## VERS UNE QUATRIÈME ÉTAPE

Le discours du maire est limpide. Bruno Toussaint veut une ville propre ! Les services communaux concernés ont procédé au désherbage des herbes folles qui garnissaient à leur façon de nombreux endroits publics. Et c'est l'occasion pour la municipalité de mettre l'accent sur l'obligation faite à chaque riverain de nettoyer son bout de trottoir. En mai, plus de 1500 bénévoles ont débarrassé quelque 6,5 tonnes d'immondices abandonnés en ville et

en forêt. Une fois réalisée la sensibilisation aux déjections canines laissées sur l'espace public, le maire prépare une

quatrième étape et s'attaquera d'ici quelques semaines à un autre fléau : les mégots de cigarette... ●



Prochaine campagne : les mégots !

EN BREF !

### ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu les mardis :

Robache, Vigne-Henri, Pré-Fleuri, Behouille, Bois Basselin, Dijon, Gratin, Vaxenaire : 1<sup>er</sup> août, 5 septembre

Kellermann, L'Orme, Saint-Roch : 11 juillet, 8 août, 12 septembre

Centre-ville, Hellieule, La Bolle : 18 juillet, 14 août

Foucharupt, Marzelay, Le Villé : 25 juillet, 22 août ●

### JE M'INVESTIS...

Trois sessions du dispositif « Je m'investis dans ma ville » sont organisées cet été : du 24 au 28 juillet ; du 31 juillet au 4 août ; du 7 au 11 août. Les jeunes âgés de 14 à 17 ans, qui résident à Saint-Dié-des-Vosges, et qui veulent s'investir dans différentes missions d'intérêt général durant cinq demi-journées contre une gratification, doivent s'inscrire au plus tard trois semaines avant le début de la session.

Le dossier de candidature, disponible sur [www.saint-die.eu](http://www.saint-die.eu), est à déposer ensuite à l'accueil de l'hôtel de ville. Plus d'infos au 03 29 52 66 50. ●

### TAILLE DES HAIES

Par arrêté préfectoral, il est interdit de tailler ou détruire des haies jusqu'au 15 août, pour permettre aux oiseaux de se reproduire. Toute infraction est passible d'une amende de 750 euros. ●



# Une sécurité commune

**Les nombreux partenariats noués par la Ville permettent de traiter efficacement tranquillité, insécurité et délinquance.**

**S**i l'un des secrets en matière de sécurité publique devait se traduire par un proverbe, ce dernier serait sûrement «Ensemble, on est plus forts».

À Saint-Dié-des-Vosges, cet état d'esprit est celui adopté depuis de nombreuses années. Institutions, organismes publics et bailleurs sociaux coopèrent au quotidien pour augmenter les chances de conserver la tranquillité publique.

«Dès qu'un signalement est effectué, tous les partenaires sont au courant. Notre force est d'agir sur tous les volets, de la prévention à la répression en passant par la sensibilisation», précise Christian Gardecki, directeur de la police municipale déodatienne.

Preuve en est dans la convention de coordination liant les polices municipale et nationale. Créée à l'aide de l'article L. 512-4 du Code de la sécurité intérieure, celle-ci permet d'être efficace dans de nombreuses interventions. Entre bien d'autres, la lutte contre les infractions, les cambriolages, les nuisances sonores mais aussi la prévention contre les différentes formes de violence et la sécurisation des commerces. Dès qu'une commune possède 10 000 habitants et au moins un Quartier prioritaire de la Politique de la Ville, parmi les obligations

légales figure également la mise en place d'un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Réunis une fois par an en séance plénière, tous les partenaires invités y définissent les objectifs préservant la sécurité et la tranquillité publique.

«NOTRE FORCE EST D'AGIR SUR TOUS LES VOLETS»

**CHRISTIAN GARDECKI,**  
DIRECTEUR DE LA POLICE MUNICIPALE

En déclinaison plus locale, une cellule de veille se tient chaque mois. Elle rassemble municipalité, police municipale, police nationale, sous-préfecture, délégué du procureur de la République, protection judiciaire de la jeunesse, service pénitencier d'insertion et de probation et bailleurs. «L'idée est de faire un point sur l'ambiance de la ville. Sur des faits récurrents non réglés, on essaye de trouver la solution. Cette dernière n'est pas obligatoirement une réponse policière. Elle peut parfois être une réponse sociale», détaille Christian Gardecki. Autre dispositif entre l'État et la Ville, le contrat de sécurité intégré, signé le 7 décembre 2021, engage la municipalité déodatienne à professionnaliser sa police municipale (voir par ailleurs) tout en lui permettant de faire des rappels à l'ordre. Ces derniers, toujours suivis d'une lettre au procureur, concernent des faits mineurs ou des incivilités.

Si ces dispositifs appellent à une coordination avec d'autres partenaires, la Ville peut parfois œuvrer seule. Par exemple, trois, et bientôt quatre, médiateurs de la tranquillité publique ont pour but de créer du lien avec la population en occupant l'espace public. De même, une coopération interne permet d'aménager des espaces pour éviter les regroupements. En somme, tous les moyens sont bons pour assurer la sécurité de toutes et tous. ●

FLASH!



Souhaitée par le maire Bruno Toussaint, la Brigade anti-criminalité (BAC) est de retour à Saint-Dié-des-Vosges. L'information a été officialisée par le biais d'une lettre envoyée par le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin. Un poste supplémentaire de gardien de la paix sera également ouvert. ●

# La ville, élève en progression

**D**ire que Saint-Dié-des-Vosges est une ville où il fait bon vivre n'est pas une réputation usurpée. Si quelques progrès restent à faire, dans l'ensemble, la commune fait partie des bons élèves. C'est le bilan qui a pu être dressé lors du dernier Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). «*La pression délinquante est relativement faible et bien maîtrisée*», a affirmé le directeur départemental de la sécurité publique.

Pour preuve, la ville est parmi les moins touchées par les cambriolages et tentatives de cambriolage de logements en 2022. Dans l'aire d'attraction déodatienne, pour 1 000 logements, le taux était compris entre 1,2 et 2,6 cambriolages ou tentatives. Au vu des chiffres, 2023 semble prendre le même chemin. Début juin, seul un outrage à un agent de la police municipale avait été constaté, soit le huitième du total de 2022. À la même période, sept personnes ont été mises à disposition à un officier de la police judiciaire après interpellation, contre une quarantaine tout



Les résultats sont le fruit d'un important partenariat

au long de l'année 2022. Des bons comportements qui se retrouvent également dans les mises en fourrière. Après cinq mois en 2023, elles étaient au nombre de 21. C'est une quinzaine de

pour cent du total de 2022. Autre indicateur du bon état d'esprit des habitants, le civisme. Dans ce cadre, plus de 150 objets perdus ont été remis à la police municipale en 2023. ●

## Une vidéoprotection qualitative

**E**n 2023, dans le budget municipal, 121 800 euros permettront d'ajouter neuf caméras à Saint-Dié-des-Vosges. Une somme qui s'inscrit dans les 679 000 € investis depuis 2019 pour remettre en état et remailler le territoire en matière de vidéoprotection. Avec les aides financières de l'État et de la Région, ce sont près d'une centaine de caméras qui ont été installées au centre-ville, dans les Quartiers Politiques de la Ville mais aussi aux entrées et sorties de ville. Elles peuvent être fixes ou nomades. Si les fixes capturent un endroit, les caméras nomades permettent de lutter principalement contre les immondices. Un point commun les relie : le délai de



conservation des images est de quinze jours. «*Pour capturer les images, en plus de la réquisition d'un officier de police judiciaire, il faut une plainte ou un délit car c'est un acte judiciaire*», détaille Christian Gardecki, directeur de la police municipale. «*Les images nous permettent d'élucider l'affaire ou d'aider l'enquête.*»

En moyenne, une centaine de réquisitions judiciaires ont lieu dans l'année. Indéniablement, c'est un outil supplémentaire pour assurer la tranquillité publique. ●

Chaque année, la Ville renforce son dispositif



Les spécificités de la Police déodatienne sont nombreuses



**Jean-Marie Vonderscher,**  
1<sup>ER</sup> ADJOINT DÉLÉGUÉ  
AUX FINANCES ET À LA SÉCURITÉ

# Une police municipale bien formée

Plus gros effectif du département, la police municipale déodatienne possède de nombreuses spécificités.

**P**our assurer la tranquillité publique, au-delà des nombreux partenariats, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges peut avant tout compter sur sa propre police. Dotée de vingt agents, elle constitue le plus gros effectif départemental en la matière. Un nombre conséquent bienvenu face aux nombreuses missions confiées. «La tranquillité publique étant notre fil conducteur, notre conviction est d'intervenir le plus en amont possible pour connaître les attentes et besoins de la population», explique Christian Gardecki, directeur de la police municipale. Pour ce faire, un poste mobile est stationné dans la commune à des endroits différents trois fois par semaine. Une rareté en France qui est plus souvent présente dans les grandes agglomérations du sud et dans la région

parisienne. Son idée ? Aller au plus près des habitants pour écouter leurs doléances tout en apportant un côté rassurant et dissuasif. De dissuasion, il peut aussi en être question avec l'emploi d'une arme. Conformément aux volontés politiques, la police municipale déodatienne est armée. Déjà utilisée pour figer un danger, elle nécessite une formation chaque mois auprès d'un moniteur de tir. Toujours dans cette optique de protection, les agents sont aussi formés avec un moniteur en gestes techniques d'intervention. «Ça permet notamment de renforcer les techniques pour interpellier une personne ou d'améliorer le contrôle d'un véhicule», précise le directeur de la police municipale. Autre spécificité déodatienne, la présence d'une brigade VTT composée de cinq personnes. Un «vrai outil permettant d'intervenir sur l'espace public», selon Christian Gardecki. Utile pour contrer, entre autres, le phénomène des trottinettes ou pour discuter facilement avec la population. Pour compléter l'ensemble, trois Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) sont employés afin de contrôler les stationnements. ●

## La pression délinquante faiblit dans la ville : à quoi est-ce dû ?

«Cette baisse est le résultat de notre approche proactive en matière de sécurité et des nombreux dispositifs que nous mettons en place avec tous nos partenaires.»

## Pourquoi est-ce important d'avoir une police municipale forte ?

«Le fait d'avoir un agent pour mille habitants assure une présence policière proche des habitants. Mais plus qu'une répression efficace, elle permet surtout de mener un travail de dialogue et de médiation.»

## Quelles sont les améliorations possibles en matière de sécurité ?

«Beaucoup a déjà été fait et les chiffres le prouvent ; pour autant, nous ne comptons pas nous reposer sur nos lauriers. Nous souhaitons poursuivre le travail entamé depuis 2014 en protégeant davantage notre police, en renforçant le travail de dialogue et de médiation que mènent agents et élus. Notre seul objectif est d'assurer au maximum la sécurité de nos concitoyens.» ●

## GROUPE MAJORITAIRE

Dans un monde en constante évolution, la sécurité des citoyens est une préoccupation majeure pour les municipalités. La liste «Plus fort pour Saint-Dié» s'est pleinement engagée dans cette voie en réalisant d'importants investissements visant à renforcer la sécurité de la ville, et ce depuis 2014. De la mise en place de caméras de surveillance à l'armement de la police municipale, en passant par la création d'une brigade vélo, retour sur les actions de la majorité qui ont contribué à rendre Saint-Dié-des-Vosges plus sûre.

Pour améliorer la sécurité et prévenir les actes de délinquance, le Conseil Municipal a décidé d'installer un réseau de plus de 100 caméras de surveillance dans les lieux stratégiques de la ville. Ces dispositifs permettent de dissuader les délinquants, mais également d'identifier et de poursuivre les auteurs d'infractions. Grâce à cette mesure, la ville bénéficie désormais d'une surveillance continue.

Consciente de l'importance d'une présence policière dissuasive et réactive, la majorité municipale a doté la police municipale de Saint-Dié-des-Vosges d'un armement adéquat. Cette décision a permis de renforcer les moyens d'intervention de la police locale, lui donnant les moyens de faire face aux situations délicates avec professionnalisme. Les agents municipaux sont désormais mieux équipés pour assurer la sécurité des habitants et prévenir les actes de délinquance.

En complément des dispositifs classiques de sécurité, le Conseil Municipal a créé une brigade à vélo au sein de la police municipale. Cette équipe de policiers circule dans les quartiers et les espaces publics de la ville à vélo, offrant ainsi une présence de proximité et une réactivité accrue. Grâce à leur mobilité, ces agents peuvent intervenir rapidement en cas de besoin et maintenir un lien privilégié avec les habitants.

Nous sommes fiers d'avoir aussi contribué au retour de la BAC. Nous y avons œuvré en présentant une motion ainsi que des courriers adressés directement au ministre de l'Intérieur. Nos efforts portent leurs fruits avec le retour de la BAC annoncé par un courrier de monsieur Darmanin.

Grâce aux investissements réalisés par le Conseil Municipal de Saint-Dié-des-Vosges, qui ont mené à la mise en place de la plus grosse Police municipale du département, la sécurité de la ville s'est considérablement renforcée comme les chiffres de la Police en attestent. ●

## SAINT-DIÉ ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE

Lors du dernier conseil municipal du jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023, la majorité a voté la vente de la maison Pecatte (rue de Thurin) qui appartenait jusqu'alors à la ville de Saint-Dié-des-Vosges (suite à une donation d'une déodatienne). Nous sommes intervenus pour rappeler que cette maison servait de résidence pour l'accueil des compagnies, les artistes et les équipes techniques invités par les différentes associations culturelles et le Pôle Spectacle Vivant de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. Elle était donc très utilisée et pouvait accueillir un grand nombre de personnes.

Avec cette vente, la capacité d'accueil des artistes va être drastiquement réduite, avec seulement un seul lieu de résidence d'une capacité de deux couchages. Cela va donc être problématique pour tous les acteurs culturels et engendrer des frais supplémentaires, ainsi qu'une remise en cause de l'accueil artistique.

L'occasion pour nous de questionner la majorité quant à l'ambition culturelle de notre ville et de notre agglomération, et de rappeler ici l'importance de l'Action Culturelle et de l'émancipation par l'Art et la Culture sur notre territoire. Car la Culture, cette ressource inestimable qui façonne l'image de l'homme à travers le langage des écrivains, l'harmonie des musiciens, le pinceau des peintres ou encore les pas millimétrés des danseurs, ne doit pas se retrouver soumise à des politiques plus soucieux de profits que d'enrichissement moral et intellectuel. Ils doivent rester à mi-distance, accompagnateurs bienveillants, mécènes, contrôleurs discrets... Notre Maire précise qu'un projet de résidence est à l'étude... bien ! Attendons...

En passant, n'hésitez pas à découvrir la prochaine saison culturelle du Pôle Spectacle Vivant de notre Agglomération, elle est belle, riche, variée et accessible à tous ! Alors vive la Culture et soyez curieux ! ●

Les élu.e.s de Saint-Dié Écologique et Citoyenne

## RASSEMBLEMENT POUR SAINT-DIÉ

Le 1<sup>er</sup> juin, nous a été présenté le compte administratif 2022.

L'année 2022 est celle où les passerelles du pont de la République ont été condamnées pour des raisons de sécurité. Aujourd'hui, elles ne sont toujours pas accessibles, du fait d'un manque d'entretien. En effet, déjà lorsque Monsieur Valence était maire de Saint-Dié, avant d'abandonner notre ville pour son aventure parisienne, plusieurs structures souffraient du manque d'entretien, y compris nos routes qui pour certaines sont dans un état de délabrement. Il n'aura pas su entretenir, comme il se doit, l'existant. ●

Geoffrey Mourey, conseiller municipal

# à PLAINFAING



**VISITES TOUTE L'ANNÉE**



  
**CONFISERIE  
DES HAUTES  
VOSGES**  
— PLAINFAING —



*Fabrication artisanale des célèbres  
Bonbons des Vosges CDHV®*

**Visites et dégustations, guidées et commentées  
toute l'année du lundi au samedi**

Pas de visite les dimanches et jours fériés

**Magasin ouvert toute l'année en continu**

du lundi au samedi de 9h à 18h30  
les dimanches et jours fériés de 10h à 18h



LA QUALITÉ AU NATUREL  
DEPUIS 1986



FABRICATION ARTISANALE  
DANS LES VOSGES



LIVRAISON DANS TOUTE LA  
FRANCE & UE



03 29 50 44 56

[www.cdhv.fr](http://www.cdhv.fr)

Retrouvez-nous sur :



**JE VOIS  
LAVIE EN  
VOSGES**



Les réjouissances se poursuivent jusqu'au 31 août

# L'ÉTÉ EN GRAND C'EST MAINTENANT !

L'édition 2023 de l'Été en Grand, c'est du divertissement et de la bonne humeur à partager à l'envi. En famille, entre amis, seul (si vous le souhaitez, vous ne le resterez pas longtemps) jusqu'au 2 septembre, avec, par exemple, un apéro-concert servi au Café Thiers, profitez sans modération des animations proposées. Les différents services de la Ville et de la communauté d'agglomération, une bonne dizaine d'associations, une quinzaine de commerçants se sont mis en quatre pour établir un programme

composé de nouveautés et de valeurs sûres. Enfants, ados, adultes de tous âges, Déodatien ou visiteurs, à chacun ses choix. La Fête nationale avec son spectacle pyrotechnique, la Festoye du Mansuy, de l'histoire, des ateliers, des sports, du théâtre, du cirque, du yoga, du vélo, des balades, des déambulations, du canoë, des expos, des repas concerts, et tant d'autres possibilités impossibles à toutes citer ici sont d'actualité. Et pourquoi ne pas aussi profiter de l'été pour vider les étagères et les placards d'objets dont vous n'avez plus

l'utilité ? Chaque dimanche de juillet et août, la SPA déodatienne organise un vide-greniers pour financer des soins animaliers et la reconstruction du refuge. Ce bric-à-brac est ouvert aux particuliers et professionnels de la brocante ainsi qu'aux artisans créateurs. L'écologie ne sera pas en reste. Les végétaux embellissent le massif des Vosges. Mais ils sont surtout une richesse fantastique pour la nature et les humains. Approchez leur fragilité, mais aussi leurs super-pouvoirs. L'Été est grand ! ●



Une première

## FESTI'BRIN DE FEMMES

Innovant et inédit sur le territoire, le Festi'brin de Femmes se déroulera le dimanche 13 août sur la place du Marché et au Parc Jean-Mansuy. Ce festival conduira à la rencontre de femmes du Grand Est qui s'illustrent actuellement dans différents domaines, sportifs, culturels, du travail et des loisirs. Des témoignages, des démonstrations sportives, des concerts et des spectacles nourriront une ambiance festive et populaire. À l'initiative du London Tavern et de l'Union Déodatienne des Artisans et Commerçants (UDAC), en collaboration avec la mairie de Saint-Dié-des-Vosges et Labophonie, cette animation, ouverte à tous, nourrit l'ambition de porter un éclairage sur des portraits de femmes inspirantes et passionnées, capables de susciter des vocations, dans des secteurs d'activité qui, on le constate, manquent de parité. Cet événement se démarque par sa scène écoresponsable amplifiée à l'aide d'énergies renouvelables. ●

# NOS SEPT MERVEILLES

Vous les avez en permanence sous les yeux mais les avez-vous déjà vraiment regardées ? Nous avons choisi pour vous sept des merveilles de Saint-Dié-des-Vosges, à (re)découvrir cet été !



## ROCHE SAINT-MARTIN

Assurément le plus beau point de vue sur la ville. Située à l'extrémité nord du massif du Kemberg (599 m), la roche s'offre après une petite demi-heure de marche, au départ de la rue du Petit-Saint-Dié. Les âmes sensibles au vide sont invitées à rester au pied de l'escalier étroit et taillé dans la masse, même si, grâce à sa rambarde métallique, l'accès au sommet se fait sans risque !

Massif du Kemberg

## L'USINE VERTE

L'usine verte, ou « Claude et Duval », est la seule construction industrielle signée Le Corbusier. Un bâtiment novateur et audacieux intégré à une série reconnue par l'Unesco depuis 2016. Un projet de valorisation s'y développe actuellement.

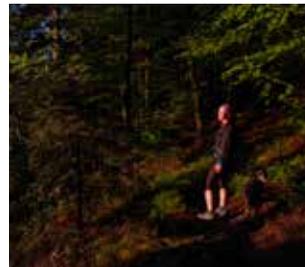
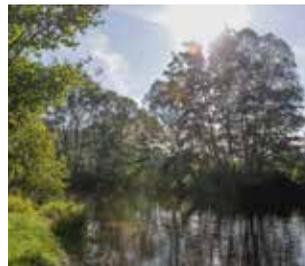
Rue Le Corbusier



## PROMENADE DE LA MEURTHE

Une poignée de kilomètres au fil de l'eau, un cadre bucolique, voilà ce que vous propose la promenade de la Meurthe ! De l'île Jean-Jacques-Rousseau jusqu'à la zone d'Hellieule, vous profiterez des bancs de repos, de l'authenticité de certains sites comme le quai de la Digue, et ne vous lasserez jamais d'observer la faune et la flore locales !

Centre-ville



## SENTIER DES SCHLITTEURS

Quelques petits kilomètres à travers le massif de l'Ormont mais 550 m de dénivelé positif. Oubliez les tongs si vous envisagez de grimper le sentier des Schlitteurs ! Cet itinéraire est classé « difficile », de la route forestière du Paradis jusqu'à la roche du Sapin Sec (885 m) avec une montée quasi historique qui sonne comme un défi chez les traileurs locaux !

Massif de l'Ormont

## TRAINLAND

Trainland est un (magnifique) musée animé du train. 500 m<sup>2</sup>, 1500 locomotives et wagons, 10 000 pièces pour composer les décors exposés dans les dioramas : vous pourrez découvrir l'histoire et l'évolution du transport ferroviaire depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui, grâce à la passion sans borne des membres du Cercle des Modélistes Déodatien !

Rue du 12<sup>e</sup> Régiment-d'Artillerie



## CAMP CELTIQUE DE LA BURE

Le site fortifié gaulois et gallo-romain, classé au titre des Monuments historiques, s'offre autant aux passionnés d'histoire qu'aux randonneurs et aux curieux. Un itinéraire aménagé de découverte est ponctué d'une quinzaine de bornes explicatives. De nombreuses campagnes de fouilles ont mis au jour des vestiges d'activités artisanales, agricoles et culturelles.

Accès par le col de la Crénée



## L'ENSEMBLE CATHÉDRAL

Bâtie à partir du XII<sup>e</sup> siècle, la cathédrale mêle les styles roman, gothique, classique et contemporain et expose fièrement les vitraux contemporains réalisés en 1986-87 par dix artistes, dont Jean Bazaine. L'église Notre-Dame de Galilée, appelée « petite église » est d'un style roman très pur, datant du XII<sup>e</sup> siècle. Le cloître, de style gothique, comprend une rare chaire à prêcher.

Place du Général-De-Gaulle et rue de la Cathédrale





# urgen

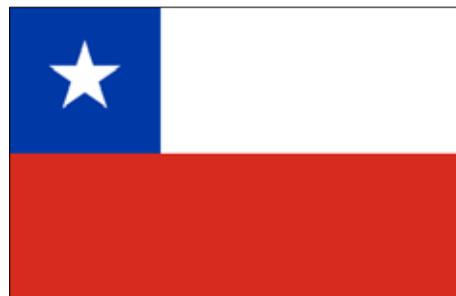
PAYS INVITÉ :  
**LE CHILI**

## LE CHILI EN QUATRE POINTS

Le pays longiligne sera mis à l'honneur lors du 34<sup>e</sup> Festival International de Géographie.

**A**u Pays invité de la nouvelle édition du Festival International de Géographie, le Chili sera questionné à travers différents rendez-vous les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre. Mais connaissez-vous vraiment ce pays d'Amérique du Sud ?

On vous dévoile quatre choses à savoir avant de vous plonger dans le programme de l'événement !



### **1** DES CONDI- TIONS PARFAITES POUR ATTEINDRE LES ÉTOILES

Le Chili est l'un des principaux lieux d'observation astronomique mondial ! Pour cause : grâce au désert d'Atacama (plus de 100 000 kilomètres carrés), les conditions pour cette activité y sont parfaites. Dépourvu de pollution visuelle et sonore, l'endroit concentre un faible nombre de précipitations et de couverture nuageuse, une altitude élevée et un air pur. Avec le planétarium présent pendant le festival, il y aura de quoi avoir la tête dans les étoiles ! ●

### **2** LE CERF-VOLANT Y EST ROI

Connu localement sous le nom de volantín, le cerf-volant est très populaire au Chili. Arrivé au XVII<sup>e</sup> siècle, il symbolise la fin des pluies hivernales et le passage au ciel bleu du printemps. D'un point de vue sportif, tout au long du mois de septembre, de nombreux adultes se défont avec l'objectif de détruire les créations de son adversaire d'un jour. Gageons que ceux que vous pourrez créer au FIG Junior avec l'agence de vol touristique en montgolfière « Au gré du vent » ne connaissent pas le même sort ! ●

### **3** LES STATUES DES ÎLES DE PÂQUES Y RÉSIDENT

Située en Polynésie, dans le sud-est de l'océan Pacifique, l'île de Pâques avec ses 900 statues moaï appartient bien au Chili. Datant du XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, ces monolithes représentant des dieux de pierre ont été sculptés dans du tuf, roche volcanique, afin de protéger les peuples contre les agressions du monde extérieur. Si les conditions de leur création restent encore un mystère, l'occasion vous sera donnée d'en reproduire, à échelle réduite et avec du matériel de récupération lors d'un atelier proposé par le service Déchets de la communauté d'agglomération au salon du FIG Junior. Ou d'en voir ici et là pendant le Festival grâce à l'AVSEA. ●

### **4** UN PAYS À LA GÉOGRAPHIE « FOLLE »

D'une superficie totale de 756 950 kilomètres carrés, le Chili est un pays longiligne. Cette particularité lui permet de connaître tous les climats possibles (désertique, subtropical, méditerranéen, maritime, polaire et de steppe froid) grâce aux différents reliefs qui le composent. De plus, sur les 4 200 kilomètres allant du nord au sud (pour 180 kilomètres d'ouest en est), les paysages y sont variés : forêts, déserts, hautes montagnes, glaciers, prairies, etc.. En somme, ce pays a tout géographiquement parlant ! ●

# nces

34<sup>e</sup> édition

29, 30 sept,  
& 1<sup>er</sup> oct.  
2023

## L'ADN RECONSTITUÉ

Pour la 34<sup>e</sup> édition, les incontournables du Festival International de Géographie... restent des incontournables !

**S**ans eux, le Festival International de Géographie ne serait plus vraiment le même. Eux, ce sont les différents salons et autres rendez-vous qui participent à la pérennisation de l'événement. Présentation.

### Une place gourmande

Participant indéniablement à l'aspect festif du festival, la Place de la Gastronomie sera de nouveau présente sur la place du Marché tout au long de l'événement. Composée du chapiteau gourmand et du parcours du goût, elle mettra en avant des producteurs de tous horizons, locaux comme internationaux.

### Un Salon du livre à la page

Pour avoir une dédicace d'un auteur, le Salon du livre Amerigo-Vespucci au parc Jean-Mansuy est LE lieu où il faudra être ! Stand régional, espace jeunesse, espace BD et mini-conférences (accessibles à tous !) compléteront l'offre sur place.

### La géographie numérique valorisée

Le festival s'adapte à son temps ! Preuve en sera avec cette nouvelle édition de l'Espace Géo-Numérique à l'Espace François-Mitterrand. Véritable vitrine de la géographie numérique, le salon proposera cartographie, ateliers et mini-conférences tout au long du week-end.

### Le FIG Junior se renouvelle

Le FIG Junior n'est pas nouveau mais sa configuration, elle, sera modifiée ! Programmée le samedi 30 septembre et dimanche 1er octobre dans un nouvel endroit, la version 2023 proposera davantage d'activités pour la jeunesse.

### Une typologie conservée

Si le contenu est en voie de finalisation par l'équipe organisatrice, la programmation sera assurément scientifique, littéraire et culturelle. De ce fait, tables-rondes, conférences, débats, rencontres, grands entretiens et spectacles formeront, une fois de plus, la trame du festival.

### Un avant-programme disponible en ligne

Si l'impatience vous guette, ces prochains jours, un avant-goût du programme vous sera dévoilé ! Pour le découvrir, rendez-vous sur le site du festival : [fig.saint-die-des-vosges.fr](http://fig.saint-die-des-vosges.fr) ●



Ancien président de Médecins sans frontières France

## RONY BRAUMAN, PRÉSIDENT DU FIG 2023

**P**our le thème « Urgences », Rony Brauman est un ambassadeur de choix ! Désigné Président du Festival 2023, le médecin spécialisé en pathologie tropicale est engagé dans l'action humanitaire depuis 1977. Prix de la Fondation Henri-Dunant en 1997, l'enseignant à l'Humanitarian and Conflict Response Institute (HCRI) est notamment réputé pour être l'ancien président de Médecins sans frontières France de 1982 à 1994. Ses missions ont principalement tourné autour des déplacements de populations et des conflits armés. Également chroniqueur, il s'est intéressé, entre autres, à la situation conflictuelle en Israël, à l'intervention militaire française en Lybie, à la liberté de manifester pendant l'état d'urgence en France ou aux dérives du « tourisme humanitaire ». ●



**Ambulances - VSL - Taxi**

☎ 03 29 55 00 85 - 03 29 56 48 38

LA DEODATIENNE - S.O.S SAINT DIE

4, rue Marie MARVINGT  
Z.A.C de la madeleine  
88100 Saint-Dié-des-Vosges  
[contact@allianceambulance.fr](mailto:contact@allianceambulance.fr)



Le spécialiste du **matériel médical**  
et du **maintien à domicile** !

14, rue de la Madeleine  
**88100 SAINT-DIE-DES-VOGES**  
Tél. 03 55 23 34 16  
[saint-die@districlubmedical.com](mailto:saint-die@districlubmedical.com)

**ÉCOUTER VOIR**  
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

**Prenez soin  
durablement  
de votre vue.**

.....  
PROFITEZ DE NOS  
OFFRES EXCLUSIVES.



.....  
**ÉCOUTER VOIR**  
4 quai Maréchal de Lattre  
88100 Saint-Dié-des-Vosges

.....  
**OPTIQUE**  
**03 29 55 18 20**  
Du mardi au samedi : 09h/12h30-13h30/19h

\* 60 € de réduction à valoir sur une monture de plus de 139 € TTC équipée de 2 verres progressifs avec traitement antireflets (hors 100 % Santé) ou 40 € de réduction à valoir sur une monture de plus de 139 € TTC équipée de 2 verres unifocaux avec traitement antireflets (hors 100 % Santé). Offres non cumulables avec l'avantage conventionnement ou autres forfaits et promotions en cours. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien. Offres valables jusqu'au 31/12/2023 dans les magasins ÉCOUTER VOIR - SAINT DIE: 4 quai Maréchal de Lattre 88100 Saint Die Des Vosges. © Julien Attard - UNION TERRITORIALE MUTUALISTE LORRAINE - UTML soumise aux dispositions du livre III du Code de la Mutualité - N° SIREN 775 615 537



# LE PIED À L'ÉTRIER

Après avoir fait front à l'épreuve d'une vie, Lucie Maurice tient aujourd'hui les rênes du très beau domaine de l'Écurie des Raids où elle accueille 14 chevaux.

**L**'école n'était pas son dada et, au sortir du lycée Beaujardin avec un baccalauréat STG en poche, Lucie Maurice rêvait de prendre son destin en main. À 18 ans, elle quitte sa Déodatie natale pour vivre à La Ciotat où elle devient pompier volontaire et engage des études d'infirmière à Marseille. Les aléas de la vie font que la jeune femme revient quatre ans plus tard dans les Vosges. Diplômée, elle intègre le service de pneumologie de l'hôpital de Schirmeck. Le métier lui plaît mais Lucie, qui fut cavalière à quatre ans pour suivre l'exemple de son aînée,

nourrit une véritable passion pour les chevaux. Elle met fin à son contrat pour entreprendre huit mois d'une formation d'accompagnateur de tourisme équestre, puis poursuivre par un monitorat. L'arrivée du coronavirus change la donne : Lucie Maurice enfle à nouveau la blouse blanche de soignante à l'hôpital Saint-Charles. En couple avec Boris Thibault, la jeune femme est enceinte de cinq mois lorsqu'elle est atteinte du Covid. On ignore si le virus est responsable, mais le bébé qui vient au monde un mois avant terme présente une grave détresse respiratoire. À quatre jours, la petite Jeanne subit une lobectomie. Sept mois en réanimation, dont trois mois de coma durant lesquels les parents de l'enfant furent chaque jour à ses côtés. Un choc septique aggrave l'état du bébé dont le décès imminent est annoncé par les médecins. Fort heureusement, il n'en est rien. La phase critique s'éloignant, bien que toujours trachéotomisée, six semaines à la maison auprès de ses parents sont autorisées à Jeanne. Petit à petit, cette véritable «petite machine de guerre» fait des

pauses sans son respirateur. L'été 2022, la trachéotomie peut être retirée, la lumière filtrait au bout d'un long tunnel. Jeanne respire, Jeanne mange, marche, joue, rit, Jeanne ne présente aucun retard cognitif. À ce moment, l'Écurie des Raids était à vendre. «Nous avions rêvé d'habiter là, de cette triste histoire vécue a jailli une belle aventure. Nous avons acheté !», se réjouit la jeune femme de 28 ans. La nature est généreuse et bienfaitrice. «Je prends l'animal tel qu'il est, en veillant à son bien-être. Sa vie est ici le plus possible à l'extérieur, semblable à ses origines sauvages.» ●



**22 octobre 2021**  
naissance de Jeanne, sa fille

**11 janvier 2022**  
les pires craintes

**1<sup>er</sup> novembre 2022**  
première nuit au domaine des Raids ♦

TOUJOURS  
**PRO**  
& Cie

TOUJOURS  
**PRO&PRIX**

Jusqu'au 29 juillet 2023



Energie **E**

## SAMSUNG

### Réfrigérateur congélateur

réf : RB34T600EWW

- Volume utile : 344 l
- Réfrig. : 230 l
- 3 clayettes dont 1 en maxi ouverture
- Congél. : 114 l
- Congèle 8 kg/24h
- Autonomie 9 h
- Conso annuelle 254 kWh
- Dimensions H : 185,3 / L : 59,5 / P : 65,8 cm

~~829€ - 230€~~  
DE REMISE IMMÉDIATE

**599€**

+18,00 €  
éco-p. = **617,00€**



Energie **C**

Essorage **B**



## SIEMENS

### Lave-linge

réf : WM12N128FR

- Capacité 8 kg
- Essorage 1200 tr./min.
- Conso : au cycle 47 l et 0,62 kWh annuelle 10340 l et 136 kWh\*\*

~~699€ - 200€~~  
DE REMISE IMMÉDIATE

**499€**

+8,00 €  
éco-p. = **507,00€**



Energie **G**

## Hisense

### LED - 50" ULTRA HAUTE DÉFINITION

réf : 50A63H

- Résolution 3840x2160 • 3 prises HDMI
- 2 ports USB • Smart TV • Wifi

~~449€ - 70€~~  
DE REMISE IMMÉDIATE

**379€**

+12,00 €  
éco-p. = **391,00€**

**S.V.D. SAINT-DIÉ**

17, rue Antoine de St Exupéry - 88100 Saint-Dié-des-Vosges - Tél. : 03 29 27 29 70 - [www.procie-st-die-des-vosges.com](http://www.procie-st-die-des-vosges.com)